

**CONSEIL D'ECOLE**  
**PROCES-VERBAL**

REUNION du .Vendredi 03 mars 2023

- ECOLE maternelle  
élémentaire  
primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription
- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire		
<i>Mme</i>	<i>Van Borsael</i>	<i>Adjointe</i>		
Pour les représentants de l'école				
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Leon-Prosper	Parent d'élève élu titulaire		X excusé
Mme	Ribeiro	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Wiar	Parent d'élève élu titulaire		
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Pierre	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	San Martin	Parent d'élève élu suppléant		X excusé
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu suppléant		
Mme	Goncalves	Parent d'élève élu suppléant		
Mme	Robache	Parent d'élève élu suppléant		
Mr	Huet	Parent d'élève élu suppléant		
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS		
Mme	Bongrand	Enseignante MS		
Mme	Legrand	Enseignante MS		
Mme	Leroy	Enseignante GS- CP		
Mme	Robache	Enseignante CP		
Mme	Lemaire	Enseignante CE1		
Mme	Anciaux	Enseignante CE2		X excusée
Mme	Léger	Enseignante CE2		X excusée
Mme	Guilbert	Enseignante CM1		
Mme	Tallon	Enseignante CM1-CM2		
Mme	Roussel	Atsem		
Mme	Simonini	Atsem		

*LIONEDY S. Enseignante 214. Lionedy*

Procès-verbal établi le 25 février 2022

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Anciaux

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Bongrand

## CONSEIL D'ECOLE

## PROCES-VERBAL

REUNION du .Vendredi 03 mars 2023

maternelleECOLE élémentaireprimaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Pour les représentants de l'école				
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Leon-Prosper	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Ribeiro	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Wiar	Parent d'élève élu titulaire		
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	Pierre	Parent d'élève élu titulaire		
Mme	San Martin	Parent d'élève élu suppléant		
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu suppléant		
Mme	Goncalves	Parent d'élève élu suppléant		
Mme	Robache	Parent d'élève élu suppléant		
Mr	Huet	Parent d'élève élu suppléant		
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS		
Mme	Bongrand	Enseignante MS		
Mme	Legrand	Enseignante MS		
Mme	Leroy	Enseignante GS- CP		
Mme	Robache	Enseignante CP		
Mme	Lemaire	Enseignante CE1		
Mme	Anciaux	Enseignante CE2		X excusée
Mme	Léger	Enseignante CE2		X excusée
Mme	Guilbert	Enseignante CM1		
Mme	Tallon	Enseignante CM1-CM2		
Mme	Roussel	Atsem		
Mme	Simonini	Atsem		

Procès-verbal établi le 25 février 2022

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Anciaux

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Bongrand

Questions des représentants des élèves :

Aucune

▪ **Compte-rendu du 1er conseil d'école :**

Aucune remarque n'a été faite donc aucun changement dans le compte-rendu

▪ **Remplacement de l'ATSEM**

Mme SIMONINI sera absente à partir du 23 mars.

Y-aura-t-il un remplacement de prévu ? Oui un remplacement est prévu, nous avons été prévenus assez tôt pour faire le remplacement.

Si oui, le ménage de la classe de Mme LEROY est prévu par qui ? Tout est prévu.

▪ **Ménage du nouveau bâtiment**

Etant donné que Mme ANCIAUX est absente, le déménagement de la classe et du bureau ne se fera qu'aux vacances d'avril si Mr le maire est d'accord ? Monsieur le maire prévoit le déménagement plutôt juillet. Il donnera une réponse après réflexion.

Pour emménager qui fera le gros ménage des travaux ? Le ménage a été fait par les entreprises, c'est une obligation de laisser un chantier propre.

Comment fait-on pour baisser le chauffage car nous avons effectué une réunion où il faisait trop chaud. Il faut demander à ce que ce soit baissé, nous ne pouvons intervenir nous-mêmes.

A partir du mois d'Avril, Qui fera le ménage de ce bâtiment ? C'est géré , la mairie a prévu. De plus, Mme Guilbert déménagera pour la rentrée de septembre 2023 comme Mme Leroy.

▪ **PPMS**

Nous avons fait un exercice PPMS alerte intrusion côté élémentaire afin de tester la nouvelle entrée. Le signal est donné avec nos portables. Y-a-t-il une alerte PPMS dans le nouveau bâtiment ? Et est-ce qu'il y aura une alarme d'installée dans les bâtiments déjà existants ?

Cela avait été demandé l'an passé lors du conseil d'école de mars 2022. Le maire a répondu qu'il nous tient au courant pour mettre en place l'alerte ppms.

▪ **Bilan des Activités aquatiques du 1<sup>er</sup> trimestre**

La classe de Mme Tallon a pu faire son cycle entier à la piscine. Les séances se sont bien passées. Mais le trajet était très long, passage par Dieudonne.

Les CE2 et les CE1 vont actuellement à la piscine jusque fin mars.

Le pass nautique a été passé et acquis par une dizaine d'élèves de la classe de Mme Tallon. Ce pass nautique sera évalué pour les classes de CE1 et CE2 à la fin des séances.

Il peut être demandé pour l'accès à certains parcs nautiques et autres.

▪ **Deuxième évaluation des CP**

Elle a été passée mi-janvier. Les 2 classes ont eu de bons résultats. Lors de cette évaluation, une nouveauté : test de fluence. Il y a eu moins de difficulté sur l'exercice de lecture. Seul un enfant est en difficulté en lecture contrairement à l'an passé où il y en avait 4-5. A quoi est-ce dû ? Pas d'explication spéciale.

### ▪ **Projet d'école et Actions pédagogiques faites et à venir**

L'intervention de la gendarmerie motorisée pour passer le permis vélo était le 30 septembre 2022.

Les CE2 ont eu leurs 8 séances de cirque avec deux intervenantes de « La batoude ». Elles ont ramené beaucoup d'objets comme une poutre, un ballon, des objets de jonglage. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à découvrir les arts du cirque et pour finir ce projet ils iront voir un spectacle le 6 avril à Chambly et la mairie financera le transport. On remercie la mairie de prendre en charge ce coût.

Toutes les classes auront une animation autour du lait animée par Picardie Lait au mois de mai.

Les sorties scolaires :

- PS/MS (parc animalier saint léger le 16 mai)
- GS/CP et CP (la sucrerie le 30 mai à la Francières)
- CE1 et CM1/CM2 (en attente de réponse)
- CE2/CM1 (musée archéologique de Guiry-en-Vexin le 15 juin)

Pour le projet d'école, nous devons l'établir avant fin mars pour les 3 années à suivre. De ce fait, nous devons penser à des projets qui pourraient être financés par l'Education Nationale et qui pourraient être en partenariat avec la mairie, le périscolaire et faire intervenir aussi les parents.

En équipe, nous avons songé aux projets suivants :

- projet jardinage à continuer
- projet cuisine et mesures
- projet numérique
- projet bibliothèque
- projet musique et instruments (partenariat avec l'école de musique)

Aurons-nous l'autorisation par la mairie d'utiliser la classe de Mme Leroy pour nos différents projets ? Oui

Avez-vous d'autres idées à nous soumettre pour créer du lien entre les parents et l'école ?

Question sur l'atelier cuisine :

- au niveau de la responsabilité du parent lors de l'atelier ? Les enfants restent sous la responsabilité de l'enseignant.
- au niveau de la fabrication de gâteaux, des allergies ? Les enseignants de maternelle répondent que c'est ce qui est fait de leur côté, les enseignants d'élémentaires n'ont pas le temps actuellement, car pas d'ATSEM.

## ▪ **Carnaval**

On remercie la Récré pour le spectacle offert aux enfants à Noël.

L'association la récré organise-t-elle le carnaval ? Si oui, à quelle date ? Le vendredi 14 avril. Le centre organise le carnaval sur le thème de Venise.

Le périscolaire propose de réaliser deux chars (un élémentaire et un maternel). Demande à la mairie de bloquer les rues pour effectuer le circuit. La Récré souhaite modifier le parcours. Si oui ? Organiser une réunion pour l'organisation avec le centre et la Récré. Proposition du vendredi 17 mars à 16h30.

## ▪ **La fête de l'école**

Cette année la kermesse aura lieu le vendredi 23 juin 2023, les enfants joueront aux jeux de la kermesse l'après-midi puis seront rendus à leurs parents à 16h30 comme d'habitude. De 16h45 à 17h45, ils pourront de nouveau venir jouer avec leurs parents gratuitement où l'association « la Récré » tiendra les stands et une buvette. A 17h45, les enseignants récupéreront leurs élèves pour les préparer au spectacle.

Le centre propose la structure gonflable et le pop corn pour cet évènement.

Question de Mme Pierre : Proposition d'une tombola clé en main. L'équipe enseignante va en discuter et fera un retour.

Quand et où les calculatrices seront-elles remises aux CM2 ?

Même cérémonie que l'an passé, remise des calculatrices dans la salle polyvalente.